



Conseil de Développement



Actualités des groupes de travail

Structuration du Conseil de Développement

Les élus de ViennAgglo ont voté et validé en conseil communautaire du 22 mars 2012, **le Document cadre régissant les relations entre ViennAgglo et le Conseil de Développement**. Il encadre les missions du CdD, sa composition, les relations aux élus, les moyens de fonctionnement et de communication.

Le groupe de travail « Fonctionnement interne du CdD » s'est réuni pour débattre et faire des propositions sur l'organisation interne : composition du CdD, fonctionnement (président, bureau, séance plénière, groupes de travail et commission), mode de saisine et auto-saisine, diffusion des travaux. Une proposition de **règlement intérieur** sera soumise à la prochaine séance plénière du CdD.

Coup de Pouce Citoyen

Le groupe Participation des Habitants travaille sur un modèle de Coup de Pouce Citoyen pour les 18 communes de l'agglomération viennoise, à l'image du Fonds de Participation des Habitants, qui existe actuellement sur les quartiers prioritaires des communes de Vienne, Chasse sur Rhône et Pont Evêque. L'objectif de ce Coup de Pouce Citoyen serait de **favoriser la réalisation de projets d'intérêt collectif ayant un**



impact sur le territoire de ViennAgglo. La mise en place d'une telle action sera proposée aux élus prochainement.

Coopération territoriale : l'Inter Conseils de Développement

Dans le cadre de la coopération métropolitaine, les Conseils de Développement des 4 agglomérations concernées se réunissent au sein de l'InterCdD et se mobilisent sur des questions d'intérêt métropolitain en croisant leurs regards sur les enjeux qui concernent le Pôle.



Une contribution sur les transports en projet



L'Agence d'urbanisme a accompagné une première réflexion du CdD sur les enjeux de transports à l'échelle de l'agglomération et à l'échelle métropolitaine.

Le groupe de travail InterCdD est en train de mutualiser les contributions de chaque CdD afin de faire émerger un diagnostic commun des problèmes majeurs rencontrés. Des éléments de propositions seront également avancés.

Une contribution commune aux quatre Conseils de Développement verra le jour prochainement.

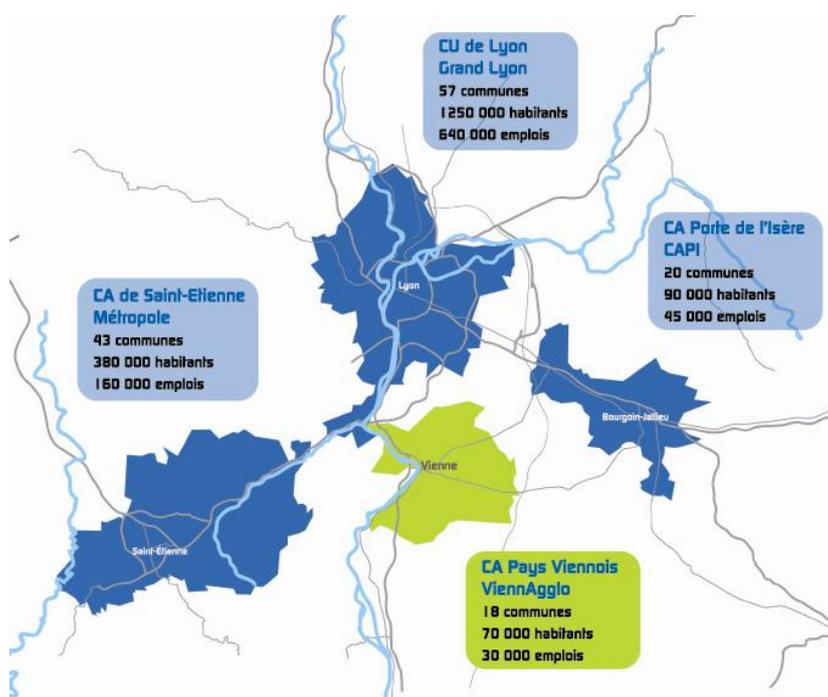
L'appropriation citoyenne du Pôle Métropolitain en débat

Comment faire le lien entre les attentes des citoyens et les potentialités du pôle métropolitain ?

C'est l'une des questions qui anime actuellement l'InterCdD.

Divers moyens d'y répondre sont en cours de réflexion :

- > L'élaboration d'un document d'information civique
- > La réalisation d'une enquête auprès des habitants ayant une pratique métropolitaine
- > Un événement qui permettrait de rassembler les citoyens des 4 agglos.



Contributions : l'avis sur le Programme Local de l'Habitat

L'avis du Conseil de Développement a été transmis au Président de Viennagglo Christian Trouiller et au Vice-président en charge de l'Habitat, Roger Porcheron. Il a également été transmis à l'ensemble des communes et aux services déconcentrés de l'Etat. Par la suite le CdD accompagnera ViennAgglo dans sa communication auprès de la population.

Un mot sur les grandes politiques de l'agglo

ViennAgglo est en phase de validation de plusieurs documents stratégiques essentiels qui orientent les grandes politiques de l'agglomération en matière d'habitat, de transports et d'environnement.

Ces documents sont composés d'un diagnostic, qui permet d'avoir un état des lieux du territoire, d'orientations qui fixent les priorités pour les années à venir et d'un plan d'actions.

- **Le Programme Local de l'Habitat 2012-2017**, sur lequel le CdD a émis un avis, est actuellement soumis à délibération des conseils municipaux des communes de ViennAgglo.
- **Le Plan de Déplacements Urbains** a été révisé pour **2012-2017**. Il permet d'organiser les transports de personnes et de marchandises, la circulation et le stationnement sur le territoire de l'agglomération viennoise, en prenant en compte tous les modes de transports. Il encourage l'utilisation des modes de transports alternatifs à la voiture (vélo, covoiturage, marche, transport en commun...) afin de limiter les impacts sur l'environnement et la santé. Le PDU de ViennAgglo est actuellement soumis à enquête publique.
- **Le Plan Climat Energie Territorial**, institué par la loi Grenelle II, est une obligation pour les agglomérations de plus de 50 000 habitants. Il vise à lutter contre le changement climatique, notamment en réduisant les consommations d'énergie et en limitant la production de gaz à effet de serre sur l'agglomération. Cela peut se traduire par des actions en matière d'efficacité énergétique des bâtiments, de transports, d'énergies renouvelables... Il doit être mis à jour au moins tous les 5 ans. Le PCET de ViennAgglo mobilise également la ville de Vienne et le bailleur social



ADVIVO. Le document est en voie de finalisation.

Dialogue avec les élus

Le président du Conseil de Développement, Denis Labbe, rencontrera **Christian Trouiller, président de ViennAgglo** le 11 Mai 2012 pour échanger sur les projets du CDD.

ViennAgglo vient de réviser son Plan de Déplacement Urbain 2012-2017. **Thierry Kovacs, vice président aux Transports et Déplacements** viendra échanger sur la politique de transports de ViennAgglo à la prochaine séance plénière du CdD le 14 Mai.

Agenda du Conseil de Développement

| Conseil de Développement | |
|---|-------------------------|
| Participation citoyenne (groupe de travail) | Lundi 23 avril - 18h |
| Communication (groupe de travail) | Mercredi 25 avril – 18h |
| Rencontre présidents CDD et ViennAgglo | Vendredi 11 Mai – 15h |
| Conseil de Développement (plénière) | Lundi 14 Mai -18h |
| Coopération territoriale (groupe de travail) | Mardi 29 Mai – 18h |
| Inter Conseil de Développement | |
| Mobilité, transport (délégation de travail) | Lundi 23 avril – 15h |
| Vallée du Gier -(délégation de travail) | Lundi 23 avril - 17h |
| Inter Conseil de Développement (plénière) | Jeudi 10 mai - 15h |

Les réunions du CDD ont lieu à ViennAgglo (bat. Antarès, espace St Germain)

Les réunions InterCDD ont lieu à la Maison du Fleuve Rhône à Givors

Contact : shuberson@viennagglo.fr

Tél : 04.74.78.32.10